

FS (ex CHSCT) du 05/05/2026

Compte-rendu

Propos Liminaires :

La CGT a débuté l'instance en posant la question suivante : « **C'est quoi ce bordel ?** ».

- Lors de la Formation Spécialisée (FS) du 20/11/2025 et du CSAL du 9/01/2026, la CGT a alerté la Direction sur la situation dégradée du collectif de travail aux **SPFE** de Montpellier et de Béziers : surcharge de travail avec un effectif restreint entraînant des retards de traitement des dossiers, management opaque et non participatif.

Compte-tenu de la situation, la Direction nous a proposé, lors de la FS du 16 mars, d'échanger sur l'opportunité de mettre en place une **enquête de la formation spécialisée** prévue à l'article R253-49 du code général de la Fonction publique et dans l'esprit de l'article 43 du règlement intérieur des formations spécialisées de la DGFiP. L'ensemble des organisations syndicales y a été favorable. Comment se fait-il que ce sujet, pourtant très important, ne soit pas à l'ordre du jour de cette FS avec une présentation de la méthode du prestataire, du calendrier... ?

La Direction a admis un retard de traitement et le fait que l'enquête ne pourrait être terminée au 30 juin comme prévu.

- Lors des CSAL des 11 et 20 mars 2026, la CGT a demandé que soit inscrit à l'ordre du jour de la FS du 5 mai la **mise en place du coworking pour les EDR**. Cette évolution organisationnelle concerne en effet directement les conditions matérielles d'installation des agents, ainsi que les risques psychosociaux susceptibles d'en découler. La CGT Finances Publiques 34, en sa qualité de représentante des personnels au sein de la FS, est légitime à solliciter l'avis des acteurs de prévention (inspecteur en santé et sécurité au travail, assistantes sociale, et médecine de prévention) sur ce sujet. Par courriel du 13 avril, cette même demande a été formulée auprès de l'administration. Le 20 avril, à réception de la convocation, il a été constaté que ce point n'y figurait pas. Il est dès lors pris acte de la décision de la Direction du refus d'inscription de ce sujet à l'ordre du jour de la FS, alors même qu'il est de nature à modifier significativement les conditions d'exercice des EDR ainsi que leurs modalités d'installation physique. C'est soit nier l'impact de ces nouvelles modalités de travail pour les EDR, soit le connaître et ne surtout pas vouloir l'avis des acteurs de prévention. Dans les deux cas, la CGT FP 34 considère ce refus comme intolérable.

La Direction a répondu que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine FS du 2/07.

- La Direction a trouvé une solution de **restauration collective de remplacement pour le Millénaire**, mais elle est trop chère. Il manquerait 25 000€/an (en partant sur une centaine de couverts/jour, ce qui est loin d'être un objectif atteignable selon nous). La Direction nous a proposé par mail que ce surcoût soit partagé de manière pérenne : 1/3 budget CDAS, 1/3 budget CSAL FS et 1/3 sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) de la DDFIP 34. Cette proposition est totalement lunaire !

Le Directeur nous a rétorqué que le sujet est clos il n'y aura pas d'autre solution de cantine au millénaire parce que des efforts n'ont pas été faits.

Des efforts ? La CGT a rappelé que la restauration collective est une prérogative du budget CDAS, non de celui de la FS. Quand bien même, comment pourrait-on raisonnablement s'engager de façon pérenne pour une dépense de 8 333 €/an, sans connaître à l'avance nos futurs budgets (qui diminuent d'année en année), et sans pouvoir aider de façon équitable l'ensemble des sites où il y a une restauration collective ? Cerise sur le gâteau, nous apprenons qu'il s'agit d'une solution de restauration sur l'ancien site IBM. Pour mémoire, les agents du Millénaire n'avaient de cesse d'indiquer à la Direction l'éloignement excessif entre le CFP du Millénaire et IBM impliquant une perte de temps sur la pointeuse le midi.

Bilan de l'exécution des budgets locaux et de formation 2025

Le budget local alloué en matière de prévention sur l'année 2025 s'élevait à **115 172 €**.

Au 31/12/2025, le montant total effectivement engagé s'élève à 115 171.68 € laissant un solde résiduel de 0.32 €.

En début 2025, le budget alloué aux formations en matière de prévention s'élevait à **37 020 €**. Les dépenses liées à la formation ont dépassé ce budget de **9 307.92 €**. Cet écart a été compensé par le budget local de la FS. Au 31/12/2025, le montant total engagé concernant le volet formation, s'élève ainsi à **46 327,92 €**.

Vos représentants CGT FP 34 en FS ont été vigilants toute l'année sur les natures et les montants des dépenses engagées. Nous avons donc voté pour ce bilan.

Budget local 2026

Pour 2026, le budget local de la FS s'élève à **105 525 €** (pour mémoire il était de 115 172 € en 2025 et 129 501 € en 2024). Lors de la FS du 5 mai, les dépenses suivantes ont été votées à l'unanimité pour un total d'environ 57 000 € :

SITE	ACTION	Observations
Tous les services	AMÉNAGEMENT DE POSTE PROVISION DE 23.000 €	
Site MONTMORENCY	VÉRIFICATIONS LÉGIONELLES Montmorency, Millénaire, Mosson, Béziers Verdier, Lunel, et Sète	
Site Pézenas	GARDE CORPS + MAINS COURANTES EXTERIEUR	
PLUSIEURS SITES	30 SIGNALÉTIQUES WC	
TRESORERIE HOSPITALIERE EST HERAULT	SÉCURITÉ INCENDIE (SIRÈNE POUR EXERCICE INDÉPENDANT)	
Site SETE	MISE AUX NORMES ESCALIER PMR : BANDE PODOTACTILE ESCALIER ET RUBAN ADHÉSIF POUR CONTRE MARCHÉ ESCALIERS INTERIEURS	Pose effectuée par agents service commun.
Site MONTMORENCY	EXTINCTEUR CO2 2 KG POUR BOUTEILLE MEDICALE D'OXYGÈNE	
PLUSIEURS SITES	exercices incendie (10 sites)	
Site MONTMORENCY	CONTRÔLE D'ACCES SUR GRILLE ENTREE ACCUEIL	Automatisation de l'ouverture de la grille de l'accueil à 7h15 car chemin d'évacuation en cas d'incendie
Site MONTMORENCY	5 TAPIS DE SOL POUR FAUTEUIL DE BUREAU	Tapis de protection spécifique sol usagé avec présence d'amiante. Cet achat est un test. Un recensement des besoins et une généralisation seront faits en cas de bilan positif
PLUSIEURS SITES	100 BRASSARDS AUTO-ENROULANT VERT SERRE-FILE	
Site MONTMORENCY	POSE MAIN COURANTE INTERIEURE DE 3 ESCALIERS	Pour mémoire, la FS a financé en 2025 la pose de main courante aux escaliers de l'accueil et de l'escalier allant vers la DISI. Avec ces 3 escalier, la FS finalise cette mise en sécurité
Site MOSSON	RÉFRIGÉRATEUR ET BOUILLIÈRE SALLE D'ALLAITEMENT	
DIV BIL	2 ESCABEAUX PROFESSIONNELS 4 MARCHES ALUMINIUM AVEC RAMPE	
SERVICES TECHNIQUES BEZIERS VERDIER	TRANSPALETTE PAL BAC FOURCHE	
Site APOLLO	Désinsectisation par nébulisation	Suite à de nombreuses saisies sur le registre SST. Nous avons voté cette dépense dans le cas où le propriétaire ne la prendrait pas en charge.
Site APOLLO	Enquête SPFE	

À la demande de la CGT, la Direction a effectué une enquête sur l'ambiance lumineuse.

Suite à vos retours positifs sur l'utilisation des lampes light bar, une nouvelle commande sera effectuée.
N'hésitez pas à faire remonter vos besoins.



Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

Le 28 mai, journée mondiale de l'hygiène menstruelle, rappelle une réalité insupportable : **en France, La précarité menstruelle touche 1 femme sur 3** notamment chez les jeunes. Malgré leur caractère essentiel, l'accès aux

protections menstruelles devient un luxe (leur prix a flambé ces dernières années) pour un nombre croissant de femmes. La CGT revendique la **gratuité des protections périodiques** de manière volontariste sur les lieux de travail et de vie et d'en faciliter la distribution.

Vos représentants CGT FP 34 ont demandé la proposition de **devis de distributeurs ainsi que leur approvisionnement** (avec avis de la médecine de prévention sur le(s) type(s) de protections). C'est possible à réaliser, la DDFiP de la Nièvre l'a fait. Nous avons également sollicité la médecine de prévention quant à la possibilité de proposer un **dépistage** de maladies telles que l'**endométriase**.

● **Budget formation 2026**

Pour 2026, le budget alloué aux formations de la FS s'élève à **35 175 €** (contre 37 020 € en 2025).

Les formations suivantes ont été validées pour un montant d'environ 35 000 € :

- formations dites obligatoires (habilitations électriques initiale et recyclage, PSC1 et SST initiale et recyclage, formation CACES),
- formations 1^{re} intervention incendie,
- Bien communiquer en milieu professionnel,
- Manager par l'intelligence émotionnelle,
- Gestes et postures - travail sur écran et en télétravail,
- Risques routiers/éco conduite et « trottinettes ».

● **Densification du site de Sète et transfert du service de la formation professionnelle vers l'INSEE et Montmorency**

La Direction souhaitait nous proposer ces deux sujets de travaux immobiliers et ré-installation des agents pour avis lors de la FS du 16 mars 2026. Vos représentants CGT FP 34 ont refusé. **Comment donner un avis alors que les principaux intéressés, les agents, n'ont pas été informés ?** En tant que représentants des personnels, nous voulons leur avis ainsi que celui de la médecin de prévention et de l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST), pour pouvoir à notre tour nous exprimer.

La Direction en a convenu. Ce point nous sera donc représenté lors de la FS du 2 juillet pour avis après expertise de l'ISST et de la médecin de prévention et présentation aux agents.

Collègues concernés, faites-nous remonter vos besoins !

● **Registre SST**

La Direction indique que les 24 saisies sur le registre SST depuis le 20/11/2025 ont été traitées ou sont en cours de résolution. Ces saisies concernent l'ambiance thermique (5), l'hygiène (7), la sécurité bâtimentaire/incendie/personnes (7), l'ambiance acoustique (1), l'ambiance lumineuse (1) et l'adaptation du poste de travail (3).

Deux remontées concernant l'hygiène proviennent du site d'**Apollo**. La présence de blattes est régulièrement signalée. La CGT a réaffirmé que les agents ne sont pas fautifs. Lorsqu'il y a des cafards et blattes aux toilettes, on ne peut pas dire que c'est parce que les agents y mangent et les attirent ! La fréquence de passage de l'entreprise de désinsectisation (tous les trimestres) ne permet pas de régler le problème. De même la fréquence de passage de l'aspirateur, 1 fois par mois conformément au marché, est insuffisante. Nous espérons que la désinfection par nébulisation réglera le problème.

Sécurité Incendie et bâtimentaire à la **Mosson** suite aux fortes pluies de ces dernières semaines : le service Immobilier précise que les fuites constatées feront l'objet d'une expertise et d'un devis. Le bâtiment de Mosson est en mauvais état, les fuites sont récurrentes. De ce point de vue, l'inconfort des agents est patent. La Direction voit le transfert des deux services dans de nouveaux locaux implantés dans la ZAC Mosson Sud comme la solution. En attendant, elle nous a assuré prendre en compte toutes les urgences qui

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

lui sont signalées, surtout lorsque la sécurité des personnes est en jeu.

Concernant les fuites d'eau au plafond du bâtiment du **Millénaire** à chaque épisode de forte pluie, l'étanchéité autour du skydôme est en cause. La Direction est en recherche de solutions permettant de pallier le défaut de la société qui a réalisé l'étanchéité (liquidation judiciaire). Elle est à la recherche d'une nouvelle société acceptant de reprendre les travaux (il y a une décennale) ou dans l'attente de la désignation d'un expert pour que l'assurance missionne une entreprise pour traiter le problème. La Direction indique que la procédure risque d'être longue.

● **Fiches de signalement**

En 2025, 67 signalements ont été effectués (contre 45 en 2024, 36 en 2023 et 31 en 2022).

La trésorerie Hérault Amendes est le service ayant totalisé le plus de signalements (23 au total). Les autres signalements concernent en majorité les SIP (21).

En 2025, 10 signalements ont fait l'objet d'un signalement auprès du procureur de la République via l'article 40 du Code de Procédure Pénale, contre 3 en 2024.

18 signalements ont été comptabilisés depuis le début de l'année.

● **Accidents de services**

24 accidents de service survenus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, contre 22 en 2024. Il s'agit de 10 accidents de service et 14 accidents de trajets. Le SIP Ouest Hérault apparaît comme le site le plus accidentogène, avec 3 accidents de service recensés à lui seul.

Depuis le 1er janvier 2026, 4 accidents de travail ont été déclarés. Ce sont des accidents de trajet (3 chutes et un accident de la circulation).

● **Refus partiel ou total d'aménagement de poste**

La médecine de prévention est chargée de formuler des préconisations en termes d'aménagement du poste de travail. Cela peut être fonctionnel, télétravail, contre-indication à l'accueil, changements d'affectation, aménagement d'horaires) ou matériel (siège, souris ergonomique...). L'administration y donne ensuite une suite favorable, ou non.

400 visites médicales ont été réalisées entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025. L'infirmière, a assuré 208 visites dans cette période, dans le cadre des SMQ (Surveillance Médicale Quinquennale). Le médecin de prévention, en charge des SMP-H (Surveillance Médicale Périodique-Handicap), SMP-S (Spéciale), SMP-P (Particulière), procède à des visites à la demande de l'agent et à la demande de l'administration, a réalisé 192 visites en 2025.

Sur ces 400 visites médicales, 146 ont donné lieu à des préconisations matérielles ou fonctionnelles (pour rappel, seul le médecin du travail est habilité à formuler des préconisations d'aménagement de poste), soit un taux de 36,5 %. Concernant ces 146 préconisations, 2 ont été refusées totalement et 3 partiellement par les chefs de service, toutes en lien avec le télétravail.

Le taux global d'acceptation des préconisations médicales s'élève à 96,6 %. Le motif fonctionnel le plus fréquemment préconisé demeure le télétravail, avec 65 préconisations formulées, soit 45 % de l'ensemble des préconisations.

Depuis le 1er janvier 2026, 109 visites médicales ont été effectuées par la médecine du travail. Sur ces 109 visites, 88 ont été dispensées dans le cadre de la surveillance médicale quinquennale (SMQ) par l'infirmière en Santé au Travail et ne donnent pas lieu à des préconisations. 21 visites ont été effectuées par le médecin du travail, dont 15 ont amené à des préconisations, soit 71,4 %. Une seule de ces préconisations n'a été que partiellement acceptée. Enfin, sur ces 15 préconisations, 10 concernent le télétravail soit 66,6 % des préconisations.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

● Rapports exercices évacuations

En 2025, nous constatons que les rapports sont moins alarmants qu'en 2024. Cependant il reste des axes d'amélioration : définition et rôle des équipes d'évacuation, manque de connaissance du point de rassemblement, toutes les pièces doivent être vérifiées, temps d'évacuation trop long, ou encore agents ne prenant pas au sérieux l'exercice (allant chercher un café pendant l'exercice notamment) et même refusant parfois d'évacuer.

Pour le moment, aucune évacuation n'a été réalisée sur les différents sites de la DDFIP 34 en 2026. La CGT, dans une démarche de pédagogie et d'amélioration de nos comportements a demandé à ce que les agents aient une information du bilan de l'exercice d'évacuation tant sur les points positifs que négatifs.

● Inclusion et intégration du personnel en situation de handicap

A la DDFIP 34, 12.07 % des agents sont en situation de handicap au 31/12/2025.

La référente « handicap » de proximité de la DDFIP 34, nous a fait une présentation complète de ses missions, parmi lesquelles : un mail d'accueil des agents, le recensement de leurs besoins, le déplacement dans les services pour les rencontrer, l'accompagnement dans les aspects administratifs en lien avec les RH, aide pour la constitution des dossiers MDPH...

N'hésitez pas à vous rendre sur la page dédiée sur Ulysse 34 :

Accueil > Les agents > Conditions de vie au travail > Handicap

● Bilan de la mise en place des salles d'allaitement

En début d'année 2025, la médecine de prévention et l'inspecteur en santé et sécurité au travail (ISST) ont émis le souhait de travailler sur le sujet de salle d'allaitement pour les agentes de la DDFIP 34. Vos représentants CGT FP 34 ont demandé à la Direction d'établir un protocole de mise en place précisant les obligations légales et les conditions d'aménagement des salles. Il nous a été présenté en FS du 3/07/2025 ([cf notre compte-rendu](#)). Cela nous a permis de mettre la Direction face à ses obligations en matière d'installation et d'hygiène concernant la salle d'allaitement de Béziers Verdier.

Une seconde salle a été créée en 2025 à la Direction. Elle permet également d'accueillir les stagiaires quand elles viennent sur Montpellier faire des formations.

En mai 2026, une troisième salle d'allaitement vient d'être créée à la Mosson.



Nous nous réjouissons de cette mise en place de salles d'allaitement qui vise à faciliter la conciliation entre vie professionnelle et maternité, en offrant un environnement confortable et hygiénique pour l'expression du lait.

La CGT remercie les collègues des RH, de la logistique, les gestionnaires de site et la Direction pour la création de ces trois salles.

La Direction a publié une actualité sur Ulysse 34 en mars 2026. La CGT a redemandé à la Direction que chaque agente soit informée sur ce dispositif au moment de sa déclaration de grossesse. Cela permet à la future maman de se projeter et de préparer son retour dans son service et en stage. Cela permettra également de pouvoir équiper de nouvelles salles au besoin.

● Questions diverses

- Vos représentants CGT FP 34 ont demandé une présentation de la solution TOIP hybride mise en place à Béziers Verdier. La Direction a donné une suite favorable pour une prochaine FS.

- Projet de clôture des espaces verts du Millénaire :

La Direction espère inclure cette dépense dans le financement du projet de densification du site.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34